Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL

La vido vidanto à Lorgue

n°118 4ème trimestre 2013

Le mot du maire

CLAUDE ALEMAGNA

La réalisation de la station de traitement des eaux usées nous a demandé quatre années d'études et de travaux ; il a été le plus important projet que la commune ait eu à construire. La restauration de notre collégiale Saint Martin est le deuxième projet le plus important.

Mais ce nouvel investissement de plus de 3,20 millions d'euros, toutes taxes, études et maîtrises d'œuvre comprises, demande beaucoup plus d'attention. En effet, classée au titre des Monuments historiques, notre collégiale est l'édifice le plus remarquable de notre commune, elle est l'image de notre commune, elle est notre fierté !

La collégiale Saint Martin bénéficie d'un statut juridique particulier sous la surveillance précieuse du Ministère de la Culture et de la Communication. L'intervention d'un architecte spécialiste des Monuments historiques, Stéphane BERAULT (vous pouvez visiter son site internet à l'adresse suivante : http://www.berhault-architecte.com/) a été retenue pour élaborer l'étude de maîtrise d'œuvre.

Ces études nous ont permis de solliciter les financements auprès des pouvoirs publics de tutelle et d'élaborer le cahier des charges pour une mise en concurrence des entreprises spécialisées qui devront intervenir. Ainsi, j'ai obtenu une enveloppe de 50% de subventions (État et Département) qui va diminuer d'autant la participation communale en fonds propres. Compte-tenu de l'importance des travaux et de leur durée, la restauration est programmée sur trois exercices budgétaires, ce qui nous permettra également de bénéficier des mêmes financements sur chaque année.

Ce printemps dernier au cours d'une réunion technique avec le Conseil paroissial et en présence des cadres et responsables techniques de la Mairie, nous avons présenté le parcours incompressible des travaux de mise en œuvre pour mener à bien la restauration. Pour permettre l'ouverture de la collégiale pendant la durée des travaux, j'ai proposé d'engager des travaux de mise en sécurité provisoires : le Conseil paroissial a décliné cette offre.

Il n'y a aucun retard sur la programmation des travaux. Les trois marchés publics successifs nécessaires - études de faisabilité, études de réalisation et marchés de travaux- sont des processus certes longs, mais incontournables, incompressibles et indispensables pour obtenir les autorisations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et bénéficier des subventions publiques de droit commun : on ne peut aller plus vite.

Un avis d'appel à la concurrence a donc été publié pour cinq catégories de travaux dès le 23 juillet dernier sur notre site internet spécialisé pour le marché de travaux. Chacun peut le vérifier. La clôture des offres de devis des entreprises était fixée au 13 septembre 2013 et les offres sont en cours d'analyse pour un commencement de travaux cet automne.

Pour tout important chantier public, comme celui de la station de traitement des eaux usées, ou de la collégiale Saint Martin, les délais d'études et d'intervention sont essentiels : en respectant ces délais et en évitant toute précipitation, malgré des impatiences, la restauration doit pouvoir, cette fois, être effectuée dans les règles de l'art, sans renouveler les graves erreurs du passé, dans le respect à la fois de notre précieux patrimoine et du contribuable qui le finance.

sommaire

● ***LE MOT DU MAIRE*** **p. 1**

● ***PATRIMOINE***
Où sont passés mes «Patecqs». **p. 2, 3**

● ***ECOLOGIE***
Feu rouge pour les carburants vers. La géothermie. **p. 4, 5**

Particularités de la propriété intellectuelle. **p. 5**

● ***HISTOIRE***
Le sucre. **p. 6, 7, 8, 9**

● ***EDUCATION***
La cité scolaire de Lorgues. **p. 10, 11**

● ***LEGENDE***
Gaspard de Besse. **p. 12, 13**

● ***SCIENCES***
Yves Rocard. **p. 14, 15**

Lu pour vous. **p. 16**

● ***HISTOIRES VECUES***
L'usine Hydroélectrique. **p. 17**

● ***DETENTE***
Moi Youki chien de garde...
D'òu vient l'expression ?.
La recette.
La grille d'Antoine. **p. 18, 19**

● ***L'ANNUAIRE DE V.A.L.*** **p. 20**

Où sont passés me

Les « anciens » de notre village n'auront pas de mal à saisir le sens d'un tel titre. Les Provençaux récents auront sans doute moins de facilité à en percevoir la signification. Il convient donc de rappeler l'origine de ce mot et d'exposer ce qu'il a représenté dans notre région.

Histoire

La constitution d'un hameau se réalise toujours selon le même processus sociologique. Car dès qu'une famille rurale en a les moyens, elle rêve d'acquérir « de la terre » et de construire « son mas ». Puis, au fil du temps, le maintien systématique des descendants dans ce lieu s'explique aisément, non par la dictature du père de famille, mais par des considérations d'ordre pratique et économique. En effet, le patrimoine successoral est exclusivement l'outil de travail et chaque héritier en a besoin pour vivre.

En Provence, la bonne terre cultivable est rare et l'implantation d'un bâtiment d'habitation est toujours faite à l'endroit aride, rocailleux, mal exploitable, mais bien exposé au soleil, abrité des vents dominants et si possible près d'un point d'eau. Pourquoi gâcher de la bonne terre pour loger le fils plus loin alors qu'il continue à travailler sur la propriété, et qu'en choisissant de s'accoler aux bâtiments existants, il continue de bénéficier des « équipements collectifs » indispensables tels que le puit, le four, le lavoir, le poulailler, l'aire, le cloaque, etc…

Le maintien de la tradition familiale étant perpétué par les anciens, devenus improductifs pour les travaux des champs mais bien utiles pour la garde des enfants et les multiples tâches ménagères, notamment la confection des repas pris en commun. La prolifération familiale ne donne donc pas lieu ni à l'émigration ni au morcellement de la propriété. Le terrain va peut-être se partager, comme le jardin, mais il demeurera un important espace commun pour la collectivité dont les liens demeurent, espace dont l'utilité pour les équipements collectifs est évidente. C'est cet espace spécifique qui est appelé « le patecq ». Ce n'est donc pas de la science fiction.

Juridiction

Le déroulement présenté ci-dessus explique que de nombreux hameaux provençaux actuels conservent le nom de la famille fondatrice. Ce qui en fait une trace incontournable.

Et nous devons aussi exprimer notre gratitude à une Lorguaise, Corinne DOUBLAT, qui a consacré son mémoire de fin d'études de notariat à ce mécanisme social, et qui l'a ensuite publié sous le titre tout simple : « Le Patecq en Provence ». Ce document est à l'heure actuelle le seul existant spécifiquement sur ce sujet.

L'habitat regroupé laisse supposer une vie collective intense. Il a d'ailleurs suscité un type architectural plusieurs fois centenaire. Dans cet espace réduit rien ne se passe qui ne tombe sous le regard de la communauté. Il semblerait logique qu'à cette insertion de l'individuel dans le collectif correspondent des institutions rurales d'un caractère communautaire accentué. Or, il n'en est rien.

Force est de constater que le « patecq » constitue bien la seule survivance, en Provence, de ce passé rural, aujourd'hui révolu, dernier exemple rare de « propriété collective », mettant en évidence le rapport ayant existé entre le regroupement de cultivateurs et la façon dont ils géraient leur travail. C'est ce terrain nu qu'on laissait autour des bâtiments, intermédiaire entre ceux-ci et les zones cultivées, répondant à la fois aux besoins de la vie collective et à ceux de l'activité agricole. La question de son « identité » ne se posait pas alors et ne fut institutionnel-

s «Patecqs» ?

le «patecq» constitue bien la seule survivance, en Provence, de ce passé rural, aujourd'hui révolu, dernier exemple rare de «propriété collective»

lement comme « propriété collective » que par la voie notariale, plus tard à l'occasion des premiers gestes de partage.
Sans vouloir approfondir ces notions, il convient d'évoquer les multiples ambiguïtés apparues dans l'usage des termes entre diverses réalités proches mais différentes, les servitudes, les caraires, les pâtis, les chemins d'exploitation, les cours intérieures, Juridiquement. Corinne DOUBLAT le définit ainsi : « c'est un bien immobilier, affecté à titre d'accessoire indispensable à l'usage commun de plusieurs immeubles, appartenant à des propriétés différentes et soumis en tant que tel à un régime d'indivision ».
Son affectation, commune en consacre le caractère de copropriété parfaite, impliquant un régime d'indivision différent de celui prévu dans le Code Civil (dont il est absent) puisqu'elle est forcée et perpétuelle.

Avenir

De nos jours, il n'est guère question du patecq. Les évolutions économiques et sociologiques ont bouleversé les modes de vie, et ce, dans tous les sens. Les progrès techniques ont profondément modifié les contextes du travail agricole et amélioré les conditions de la vie familiale, diminuant l'utilisation du patecq ; par ailleurs la pression économique a renforcé le mouvement d'exode rural. Il y a maintenant des hameaux abandonnés. Mais en sens inverse la complexité croissante du conditionnemernt urbain amène de plus en plus de couples à tenter de refaire leur vie à la campagne où ils rejoignent les retraités toujours plus nombreux, et l'on voit ainsi des hameaux ressuciter.
Mais les patecqs n'ont plus alors beaucoup de signification, si ce n'est la circulation et le stationnement. Et l'on assiste à un mouvement assez anarchique d'appropriation soulevant de nouvelles situations jurididiques complexes et insufflées par un nouvel individualisme souvent très accentué.
Pour clore cet essai de survol, d'un aspect de notre passé, il faut redonner la parole à Corinne DOUBLAT : « devant la recrudescence des conflits nés de la cohabition, d'aspirations aussi antinomiques, seule la prise en charge de ces espaces à vocation commune par les collectivités locales, serait la solution préférable car, de nature à conférer aux patecqs réchappés une nouvelle affectation de place publique qui sauvegarderait en partie leur finalité primitive ». ●

Jacques GAUNEAU

Sources :
- Habitat rural et structures agraires en basse Provene . R. CLIVET
- Servitudes. Mitoyenneté, clôture, bornage. R. BERAUD 1972
- Les droits de passage sur les fonds privés. J. DEBEAURAIN 1978
- Le patecq en Provence – Corinne DOUBLAT

Feu rouge pour les carburants verts

Le très tortueux dossier des « agrocarburants » vient de prendre un nouveau virage. La Commission Environ-nement du Parlement Européen a adopté le 11 juillet 2013 une mesure visant à freiner le développement de ces carburants « verts », produits à partir de cultures alimentaires.
C'était au nom de la lutte contre le réchauffement climatique que l'Union Européenne avait imposé en 2009, aux 27 Etats membres, d'incorporer au moins 10% d'agrocarburants dans les réservoirs. Ce taux vient d'être limité à 5,5%.
Pourquoi une telle décision ?
La Commission Européenne, alarmée par les effets des cultures industrielles sur le cours des denrées, et inquiète des émissions de « GES » (gaz à effet de serre) produites par la transformation de forêts et zones naturelles en terres agricoles (destinées aux cultures alimentaires, matières premières des agrocarburants), a pris cette décision.
Corinne Lepage, députée européen, en charge du dossier, en résume ainsi la situation : « cet objectif ambitieux (de 10%) a eu une forte influence sur la disponibilité de ces produits sur le marché alimentaire. L'Europe a dû en importer des quantités non négligeables ». Un effet désastreux pour le bilan en « GES », car des pays comme l'Indonésie ou l'Argentine se sont mis à convertir des zones naturelles dont les forêts, en champs, rejetant dans l'atmosphère du carbone piégé dans les sols et annulant ainsi les gains attendus en émissions de CO2. D'après les calculs de la Commission Européenne les « biogazoles ou biodiesels » de soja ou de colza émettent plus de CO2 que le gazole dérivé du pétrole !.
En octobre 2012 la Commission a donc proposé de plafonner la production d'agrocarburants en Europe. Toutefois le ministère de l'agriculture français a annoncé que la France maintiendrait

La géothermie

La géothermie, chaleur issue de la terre, fait partie des énergies inépuisables sinon renouvelables, elle est donc appelée à des développements importants à mesure que les combustibles fossibles s'épuisent.
Le centre de la terre est chaud comme l'attestent : éruptions volcaniques, source d'eau chaude, geysers. Comme pour le pétrole, la disponibilité de cette énergie est inégale entre les régions du globe et certains pays bénéficient d'une certaine rente de situation comme l'Islande où la géothermie est la source de plus de 70% de l'énergie du pays.
L'exploitation de cette énergie utilise l'eau comme vecteur. Il suffit de capter l'eau chaude, de la refroidir en récupérant son énergie et de la libérer.
Simple et connu, le système du « puits provençal » assure la régulation thermique des maisons en utilisant la différence de température entre le terrain et l'air ambiant, dès lors que l'on se situe à 1 ou 2 mètres sous la surface du sol. Capté à l'extérieur l'air est conduit dans des canalisations où il se réchauffe avant d'être introduit à l'intérieur de la maison.
Dans notre pays, on compte une soixantaine d'installations concentrées dans les bassins sédimentaires parisiens ou aquitains qui disposent d'importantes nappes aquifères permettant d'économiser 700.000 tonnes de Co2.
En Ile de France, trente installations assurent le chauffage collectif de 150.000 logements en exploitant une nappe souterraine contenant de l'eau à la température variant de 56 à 85° C. Après passage dans les échangeurs, l'eau se refroidit jusqu'à 20° C, et, est réintroduite dans la nappe.
Le temps de réchauffement est de l'ordre du siècle.
La variation de température qui s'appelle le gradient géothermique, est d'environ 1° C pour 30 m. de profondeur, à 2.000/3.000 mètres elle peut atteindre 50 à 100° C. Dans les régions volcaniques le gradient géothermique peut atteindre 350° C. à de plus

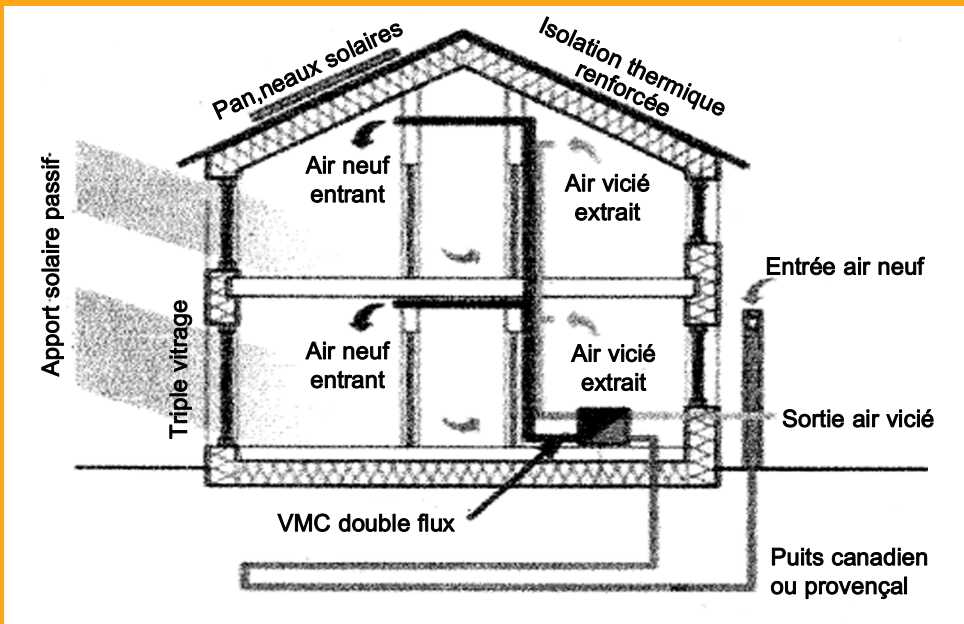

un taux de 7% d'ajout d'agro-carburant.
Il faut savoir que notre pays a développé une filière d'agro-carburants en avance sur les pays voisins, mais la décision du Parlement Européen ne prendra effet qu'en 2020, l'ajout de biogazole ou d'éthanol dans les carburants restera fixé à 10%.

Conséquences

Le vote du Parlement ne fait pas que des heureux. Les ONG, comme Oxfam, auraient souhaité une interdiction totale. De son côté, l'Argentine a attaqué l'Union Européenne devant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour « protectionisme agressif ! » ●

Robert BADIN

Extrait d'une publication
de Loïc Chauveau

faibles profondeurs.
Les gisements qui se trouvent sur notre sol national sont situés dans le bassin parisien sur une surface de 38.000 km2 à une profondeur de 1.600 à 2.000 m.
La température de l'eau est de 50 à 85° C. Pour 100m3/heure d'une eau que l'on refroidit de 50° on obtient 5 milliards de calories par heure, environ 300 kw.
Le bassin aquitain s'étend sur 20.000 km2, on trouve entre 1.300 et 2.000 m de profondeur de l'eau à 50/60°.
D'autres gisements sont en exploitation : Alsace 7.000 km2, Limagne 1.000 km2, Bresse-Jura 1.500 km2, Rhône-Alpes 5.000 km2, Languedoc-Roussilon 5.000 km2.
Un programme de géothermie profonde généralisée est en cours d'études à Mayet-de-Montagne (l'Allier) et dans le Cézallier (Puy-de-Dôme).
Le programme européen de recherches se trouve à Soultz-sous-Forêts (Alsace).
La géothermie a encore de belles années devant elle !
Les chercheurs continuent leurs recherches ! ●

Antoine PAYET

Sources : C. Bourreau
Courrier des Retraités

Particularités de la Propriété Intellectuelle ou comment les utiliser judicieusement

Nous vivons la Propriété Intellectuelle au quotidien, ainsi savez-vous que la Tour Eiffel a fait l'objet d'un brevet, la Statue de la Liberté d'un dépôt de modèle et que certains fromages regroupent tous les droits (Droit d'Auteur pour le logo, Marque de fabrique pour sa désignation, Dépôt de modèle pour l'emballage et Dépôt de brevet pour le procédé de fabrication) ?
Les marques envahissent les publicités (l'OREAL, LACOSTE, NRJ, KparK), certaines sont verbales et phonétiques, d'autres sont tridimensionnelles et protègent des devantures, des flacons, des bouteilles, d'autres sont sonores ainsi Ferrari a protégé le bruit du moteur d'un de ses modèles phare, d'autres sont encore olfactives.

Dans notre région très viticole, nous réunissons Droit d'Auteur pour le graphisme d'un Domaine, Marque de fabrique verbale ou figurative, tridimensionnelle, indications d'origine et AOC et parfois Brevet pour les aspect particuliers d'un procédé de production, d'une machine à vendanger.
La ville de Saint-Tropez a su depuis longtemps déjà déposer la marque SAINT TROPEZ et recueillir des redevances d'exploitation.

On propage que Dario Moreno, chanteur des années 50 à 60 (Brigitte Bardot, La Marmite, Si tu vas à Rio) aurait touché plus de royalties de brevets que de droits d'auteur. Paco Rabane, Pierre Cardin, Alain Delon, Alain Ducasse ont su exploiter concrètement leurs droits de création
La mise en œuvre de certains droits est accessible à tous. Ainsi pour la création d'un logo il suffit à son auteur d'établir une date de création certaine (par l'envoi d'un recommandé à soi-même contenant ledit logo) de le publier par exemple sur Internet pour bénéficier sans autre formalité du Droit d'Auteur, la durée de protection étant égale à la vie de l'auteur plus 70 ans post mortem.

La marque complétera ce droit, sa durée est de 10 ans renouvelable in aeternam mais attention à ne pas faire d'erreur car indépendamment de leur phonétique des marques peuvent contrefaire ou imiter d'autres déjà déposées et exploitées par exemple PRONTO et SUBITO, MINI TAILLE et TAILLE FINE.
L'intérêt pour tout créateur artistique, artisanal ou industriel consiste à organiser un ensemble de protection cohérent d'un accès économique raisonnable pour disposer ensuite d'un arsenal de droits permettant de se défendre en cas d'usurpation mais également à négocier séparément ces droits en cas de cession de l'entreprise.

Pour les créateurs industriels la Loi de Finances Rectificative pour 1979, toujours en vigueur permet de déduire du revenu global des personnes physiques les frais exposés pour déposer et maintenir en vigueur un brevet, l'année de la prise du brevet et les cinq années suivantes. ●

Louis VERDIER

Si nos aimables lecteurs s'intéressent à toutes ces questions, nous pourrions les compléter par des fiches pratiques et même par des consultations gratuites via une adresse de courriel.

Le SU
une longue et dou

Le 29 mars 1811, Napoléon par décret ordonne la production de sucre par distillation de la betterave.

Dès lors, des directives sont adressées à tous les préfets. C'est ainsi, que l'on peut lire dans une lettre à Monsieur le préfet du Var Chevalier de l'Empire, du 25 juillet 1813, après un compte-rendu sur les méthodes d'extraction du sucre à partir de la betterave : « de mesurer avec exactitude la quantité de sucre contenue dans les betteraves cultivées de Draguignan ou de ses environs », ceci venant après un encouragement « à la culture de la betterave de Draguignan à Brignoles... ». La directive fut-elle appliquée ? Tout porte à croire que non si ce n'est sur quelques arpents dans des domaines privés. Seulement deux exemples figurent dans la lettre.

Pourquoi cette directive de Napoléon ?

Napoléon en guerre avec toute l'Europe coalisée mais n'ayant pas une grande maîtrise maritime subit le blocus maritime de l'Angleterre. Or, pour satisfaire sa convoitise de sucre, le royaume de France avait développé son emprise sur les colonies d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Réunion) dès la fin du 16ème siècle par des plantations de canne à sucre. Le retour au miel* s'avérant peu pratique et insuffisant, sachant que la betterave contient de l'ordre de 15 à 20% de sucre (saccharose, glucose, fructose), la culture et la distillation de la racine de betterave fut encouragée sur tout le territoire de la France.

La traite des Noirs : une marchandise rentable, le commerce triangulaire.

Pour la mise en valeur des colonies, on importa massivement des esclaves venus d'Afrique. Entre 1500 et 1860, ce furent 11 millions d'Africains déportés vers le Brésil, l'Argentine, les Antilles et l'Amérique, livrés et

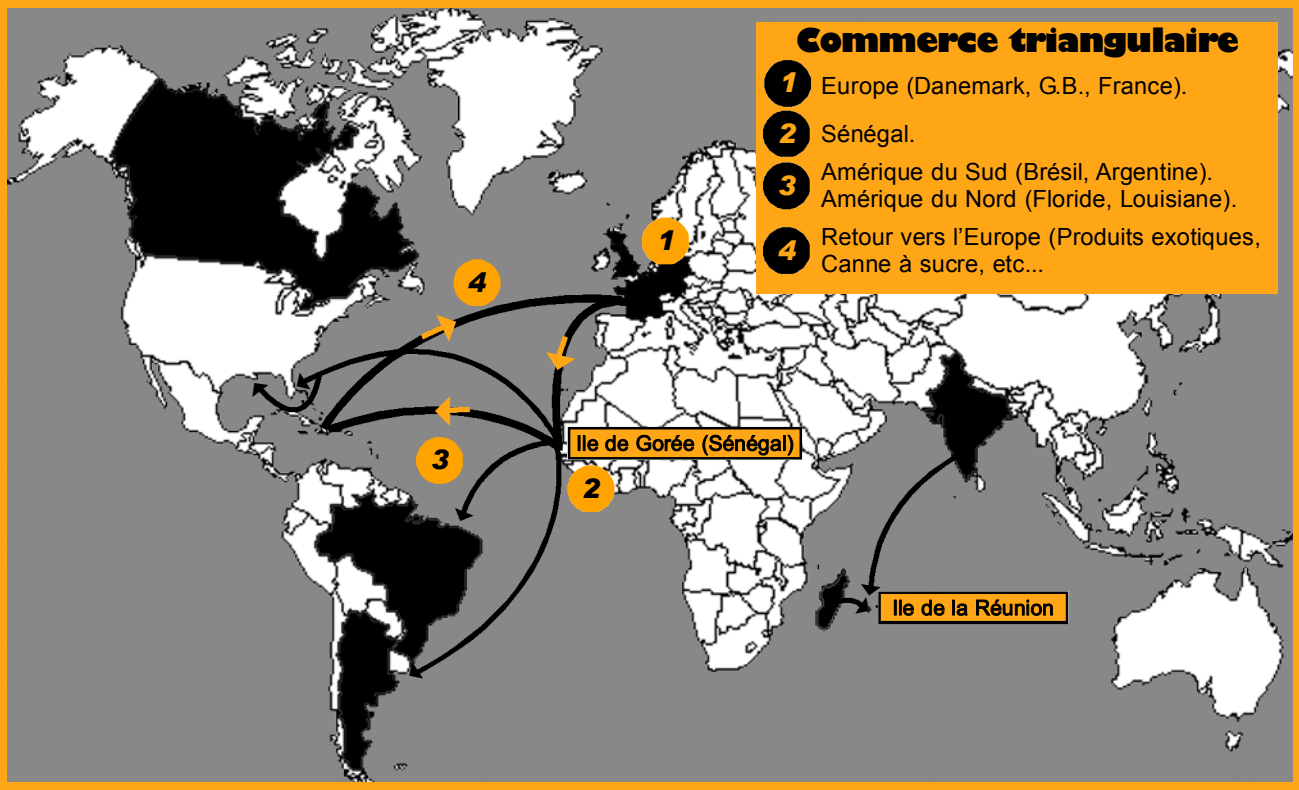

cre
loureuse histoire

vendus par des chefs de tribus africains et transportés depuis l'île de Gorée au Sénégal par des navires venant d'Espagne, du Portugal, de France, du Danemark et d'Angleterre. Le trajet durait de 3 à 6 semaines et sur ces navires on prenait soin de la marchandise (mais sans humanité), des esclaves morts ou en mauvais état étaient des recettes en moins. En France quatre ports étaient à l'origine du trafic : le Havre, la Rochelle, Bordeaux et principalement Nantes. C'est ce que l'on appelait le commerce triangulaire : départ de Nantes avec des colifichets à destination de l'Afrique ; embarquement à Gorée des esclaves à destination de l'Amérique ; retour vers Nantes avec des produits exotiques, de l'alcool et du sucre ou de la mélasse.

On estime à 7 ans en moyenne la durée d'activité d'un esclave. Soit plus de 2 millions de noirs déportés sur plus de 150 ans, à destination des plantations de nos colonies Antillaises. Etaient déportés des hommes mais aussi en moindre nombre des femmes et des enfants. A la Réunion étaient déportés des noirs de la côte Est de l'Afrique et de Madagascar.

La vie des esclaves était réglée par le code Noir rédigé par Colbert en 1685 : art.2 « être baptisé et instruit dans la religion catholique » ; art.6 « interdiction du travail dimanches et fêtes sous peine d'amende » ; art.12 « les enfants qui naîtront des liaisons entre esclaves seront des esclaves et appartiendront au maître de la femme » ; art.22 « nourriture fournie par semaine, de 2,5 mesures de manioc, de 2 livres de bœuf salé ou 3 livres de poisson ; la moitié pour les enfants jusqu'à 10 ans » ; art. 38 « pour les fugitifs, fouet, oreilles coupées et fleur de lys sur une épaule ; pour les récidivistes, fouet, jarret coupé et fleur de lys sur l'autre épaule »...

Le miel à la base des produits sucrés était en grande partie exploité par les moines en même temps que la cire indispensable pour fabriquer cierges et bougies, unique source d'éclairage. (La cire se vendait de 3 à 5 fois le prix du miel). Avec le sucre de canne, le miel ne pèse plus lourd dans le commerce. De plus, la révolution met un terme aux établissements religieux, dont les monastères, donc à la production de miel déjà en quantité nettement insuffisante. Le miel ne peut plus remplacer le sucre de canne ; Il faut trouver une autre origine de produit sucré existant déjà en Allemagne et en Europe : la betterave !

La fin de l'esclavagisme ? Voire !

La pratique de l'esclavage : c'était une pratique courante dans l'Antiquité (Sumer 4000 avant J.C, Egypte sous les Pharaons, Grèce et Rome à partir du 4ème siècle avant J.C). Au Moyen-Age européen, il fut transformé en servage, mais le commerce des esclaves subsista avec l'Islam (Yémen, Corne de l'Afrique). La suppression de l'esclavage disparaît lentement. Ce n'est qu'au XXème siècle que la société mondiale occidentale condamne : Convention de Genève 25 sept 1928 ; Déclaration Universelle des Droits de l'Homme 10 décembre 1945, bien que persistant dans certains états arabes de la mer Rouge ou du Golfe Persique.

Pour calmer la révolte des esclaves dans les Antilles et Saint-Domingue, Robespierre et la Convention abolissent l'esclavage le 4 février 1794, précédé du Danemark en 1792, suivi de la G.B en 1807, les U.S.A votent le 13ème amendement à la Constitution le 31 janvier 1865.

En France, avec la chute du rendement dans les Antilles et l'île de la Réunion après l'abolition de 1792, Napoléon rétablit l'esclavagisme en 1802, qui ne sera définitivement aboli que le 24 avril 1848 sur proposition de Victor Schoelcher à la faveur de la Révolution de 1848.

La betterave sucrière

Les nations européennes ne disposant pas de colonies aux Antilles se sont tournées au plus tôt vers l'exploitation de la betterave, l'Allemagne en particulier du fait que la grande plaine s'étendant de l'Allemagne à la Russie se prête bien à sa culture. En 1747, un Allemand Sigismund Marggraf réussit à extraire le sucre de la betterave. Cette première initiative débouche en 1802 sur la mise en service de la première fabrique de sucre de betteraves au ●●●

●●● monde. La production artisanale donne environ 2kg de sucre pour 70kg de betteraves traitées. On comprend dès lors l'intérêt de Napoléon pour cette source de sucre.
La première extraction industrielle de sucre est l'œuvre d'un Français Benjamin Delessert en 1812. En quelques années, de nombreuses usines de transformation sont créées et le rendement des cultures betteravières est amélioré. A titre d'exemple récent, il n'était que de l'ordre de 50 tonnes à l'hectare en 1960 pour passer à 97 tonnes en 2011, aboutissement d'une amélioration constante. Toujours en 2011, la France se situe au 2ème rang mondial avec 37 millions de tonnes, derrière la Russie 47,5 millions de tonnes mais devant les USA 26 millions de tonnes et l'Allemagne 25 millions de tonnes.
La France se situe 2ème producteur mondial de sucre de betterave et au 10ème rang mondial des producteurs de sucre toutes provenances confondues. La betterave sucrière représente un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard d'euros.

Conditions élémentaires de culture

L'eau : pour obtenir 60 tonnes de racines et 30 tonnes de feuilles vertes à l'hectare, il faut au moins 600 mm d'eau de précipitation.
La chaleur et la lumière : entre 20 et 25°, régions tempérées (Nord de la France).
Sols favorables : limons, 2% de matières organiques, 15 à 20% d'argile.
Fumure minérale : phosphore, potasse. Apport d'azote surtout en juin et juillet.
La terre est préparée en hiver en profondeur pour un semi au début avril à 3 centimètres de profondeur. Terre régulièrement aérée pour une bonne pénétration de l'eau.
En France : environ 400000 hectares cultivés en betteraves dont 300000 hectares pour le sucre et 100000 hectares pour l'alcool/éthanol. (L'éthanol est un additif pour les carburants faibles en octane : voir à la pompe !)

Extraction du jus, obtention du sucre.

Les méthodes employées entre le XIXème et le XXème siècle diffèrent peu. Une livraison rapide et un nettoyage après arrachage. Ensuite, la racine est tranchée en lamelles fines puis une macération dans de l'eau qui va se charger du sucre contenu dans la pulpe mise sous presse (méthode du XIXème) Au XXème, on plonge les lamelles (cossettes) dans des appareils appelés « diffuseurs en continu » contenant de

J'ai vu il y a quelque 60 ans, une racine à découvert sur l'effondrement d'un talus d'une route près du Tréport (Seine-Maritime), une racine de betterave faisant 1,5 m de la base des feuilles à la partie la plus fine de la racine. C'est dire que le sol du Pays de Caux est favorable... M. C.

La sucrerie d'Us (Val d'Oise).

l'eau à 80°C. Le jus obtenu est épuré par l'ajout de chaux très pure. Pour précipiter la chaux, on utilise de l'acide sulfurique ou du charbon animal résultant de la calcination des os d'animaux, ou plus récemment de gaz carbonique. Le jus filtré porté à ébullition se transforme en sirop très concentré jusqu'à cristallisation. Une tonne de betterave fournit de 130 à 150 kg de sucre. Les résidus secs retournent pour alimenter le bétail.

La distillation pour obtenir de l'alcool

Le jus de betterave est soumis à une fermentation destinée à transformer le sucre en alcool. Il est ensuite distillé dans une colonne à distiller, succession de plateaux associés à un générateur de vapeur. Sous l'effet de la vapeur, l'alcool reste dans les parties hautes avant de passer dans des condenseurs refroidis. Les résidus et l'eau s'écoulent par le bas Une tonne de betterave fournit 90 à 100 litres d'alcool.

Echec d'une culture inadaptée au VAR. Expérience limitée à une circulaire...

Notre Midi méditerranéen n'étant pas favorable à la culture de la betterave, en 1813, le préfet, bien que Chevalier de l'Empire, n'eut pas de succès. Le sol, sur un socle très calcaire et rocheux est plus favorable à la vigne et plus rentable pour fournir du vin aux armées. En fait, en dehors d'expérimentation réduite, il n'y eut aucune tentative sérieuse. Cependant, la lettre-circulaire contient un détail cocasse : « ...L'Empereur désire vivement que l'on s'occupe de cette fabrication. Il vient encore d'affecter 200000 francs à sa fabrique de Rambouillet où l'on a presque rien fait l'année dernière parce qu'au lieu de graine de betterave, on avait semé de la graine de navet qui lui ressemble. Tant il est vrai que tous les commencements sont difficiles, mais ils ne doivent rebuter que ceux dont l'esprit n'est pas pénétré de l'amour du bien public... ». Evidemment, dans de telles circonstances, les méridionaux auraient pu être accusés de sabotage.

Pour obtenir des résultats dans la culture de la betterave, 90% des terres plantées sont au nord de la Loire, principalement les Flandres, la Picardie, le pays de Caux, voire la Lorraine. Certes la Brie et la Beauce seraient favorables, mais où cultiverait-on le blé ? Actuellement, la canne à sucre est essentiellement cultivée à la Réunion (les 2/3 de la surface cultivable) où Indiens et Chinois remplacèrent les esclaves noirs après 1848. A la Guadeloupe, la canne en net recul représente encore 25% des exportations et le rhum 10%. A la Martinique, la banane arrive loin devant la canne à sucre. La canne ne fait plus la richesse des départements d'outre-mer où tout est importé au point d'être obligés de se révolter contre la vie chère.

Dans la deuxième moitié du XXème, betteraviers et céréaliers, ont certainement pesé plus lourd sur les représentants politiques que les Guadeloupéens, les Martiniquais et les Réunionnais réunis. ●

Michel CHAPELAIN

Sources : Lettre au Préfet du Var en 1813, archives départementales.Culture de la betterave, Internet Wikipedia.

Ouvrières agricole dans un champs de bettraves.

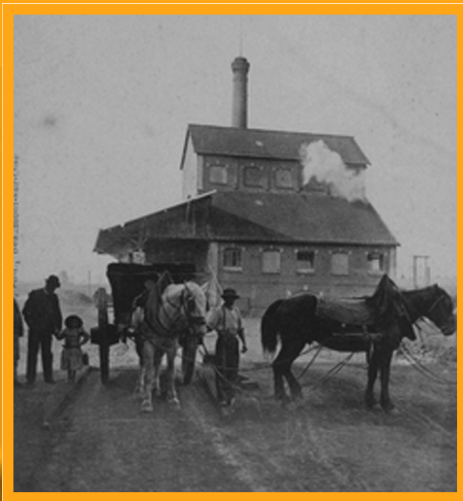

La distillerie de Montsoult (Val d'Oise).

Article réalisé par les élèves
Anthony Gautier et Imad Lemrabet, sous la conduite des professeurs Mmes Pouneau, Ryser, Greco et MM. Carraz et Liautaud.

Le site internet de la cité scolaire
http://www.ac-nice.fr/lorgues/

La cité scol

La devise de la cité est : Pour se former, s'ouvrir,

La cité scolaire est au centre de plusieurs communes comme Flayosc, Draguignan, Taradeau, Vidauban, le Thoronet, le Cannet des Maures et St-Antonin-du-var. La cité scolaire accueille 1 655 élèves et 145 professeurs. Le Proviseur de cette cité se nomme M. Bardet. La cité scolaire est composée de plusieurs entités :

- **un collège,**
- **un lycée préparant aux baccalauréats généraux et technologiques et au BTS,**
- **un GRETA (groupement d'établissements publics d'enseignement assurant des formations continues pour les adultes).**

La cité a été rénovée en 1996. Le collège dispose de 150 ordinateurs en réseau tous reliés à l'Internet L'objectif de la cité scolaire est la réussite de chaque élève en l'accompagnant dans son insertion professionnelle. Elle obtient 86% de réussite au baccalauréat et 87% de réussite au diplôme national du brevet.

Le C.D.I.
Centre de documentation et d'information

Le C.D.I. met à la disposition des élèves :

- 700 ouvrages de documentation classés thématiquement,
- 1200 romans (classiques, jeunesse, contes)
- 50 BD (projet de renouvellement en cours, incluant mangas et autres séries)
- 12 magazines périodiques destinés à la jeunesse (Okapi, Le Monde des Ados, etc…)
- 115 jeux d'œuvres complètes destinés à l'étude des classiques de la littérature en cours de français.

Le C.D.I ouvre ses portes le soir pour l'aide aux devoirs assurée par des membres du CLAS ou des adultes de l'établissement.

L'amicale des anciens
du lycée de Lorgues

Lors de l'élaboration de cet article, nous avons rencontré des membres de l'amicale des anciens du Lycée de Lorgues.
Cette association, créée en 1926, a pour vocation d'établir un lien entre les anciens élèves et acteurs de la vie du Lycée et les élèves actuels. Ainsi, les anciens mettent à leur disposition leurs expériences et établissent des liens entre le tissu professionnel issu de notre établissement et les étudiants. L'amicale édite, au cours de l'année, plusieurs " bulletins de liaison " qui sont adressés à tous les anciens qui ont rejoint l'association. Les buts de l'amicale sont divers :

- développer des relations

aire de Lorgues

se professionnaliser et construire son avenir

Heureux au collège de Lorgues ?

Sondage réalisé par vote auprès des élèves

Au cours du printemps 2013 un sondage a été effectué par 3 élèves du collège pour connaître l'avis de leurs camarades sur l'enseignement et l'équipe de direction de l'établissement.
Les résultats de ce sondage montrent que plus de la moitié des élèves ayant répondu au questionnaire sont satisfaits de l'accueil de la vie scolaire et du travail des agents de service.
Il ressort également que les élèves apprécient majoritairement non seulement les cours et le travail accompli avec les différents professeurs mais aussi les sorties proposées.
Une écrasante majorité (82%) reconnaît avoir de très bons rapports avec ses camarades et par conséquent être content de venir au collège.

amicales et fraternelles entre anciens élèves,
- soutenir et développer l'enseignement secondaire supérieur,
- encourager à l'étude les élèves présents au lycée,
- prêter appui dans le choix de carrière des élèves sortants,
- pratiquer dans la mesure du possible tout acte de solidarité entre anciens.

http://www.ancienseleves-lorgues.com/cadre.htm

Gaspard de Besse

A la rubrique Lu pour Vous, nous apprenions dans le précédent Vivre à Lorgues la parution du tome 13 des aventures de Gaspard de Besse. Le légendaire héros provençal bien réel au siècle de la Révolution Française est devenu sous le crayon du dessinateur-scénariste Behem, un héros bien imaginaire. L'occasion pour nous de faire un aller-retour entre vérité et fiction.

Gaspard Bouis dit Gaspard de Besse a bien existé. Il est né en 1757 à Besse-sur-Issole.

Orphelin de père à un an, sa mère Thérèse Roux se remariera en 1760, le jeune Gaspard grandit dans la maison familiale située rue Paul Barrême (ex rue Longue) et reçoit du prêtre de la commune, une éducation solide. En 1774 à l'âge de 17 ans, Gaspard quitte son village et sa famille pour rejoindre la ville de Toulon. C'est dans cette ville qu'il s'initie au brigandage au contact de voleurs de grands chemins. Sur le port il recrute alors sa bande. Le but de Gaspard de Besse est, dès le départ, très clair. En effet, avec l'aide de ses compères, il désire faire fortune rapidement mais sans violence, par la ruse, la malice et la séduction.

L'époque est pré-révolutionnaire. Le petit peuple est révolté par les abus de pouvoir des parlementaires et des Fermiers Généraux collecteurs d'impôts. Des idées de rébellion commencent à germer dans les esprits de la population oppressée et saignée à blanc par la fiscalité inégalitaire de l'époque.

A Cuges-les-Pins la bande à Gaspard va commencer ses rapineries. Aux relais des diligences en partance pour l'Italie, Gaspard soudoie les employés des postes et vole riches marchands et voyageurs. Les exploits de la bande à Gaspard s'étendent de Marseille à Nice où ils aménagent plusieurs caches. Un des lieux de rendez vous de la bande est l'auberge des Adrets dans l'Estérel.

L'attaque de diligences est devenue leur spécialité, agissant avec ruse et sans brutalité selon la devise de Gaspard « effrayez mais ne tuez jamais », ils dépossèdent les riches pour donner aux pauvres. D'où le fréquent surnom de Robin des Bois provençal attaché à la légende de Gaspard de Besse.

il désire faire fortune rapidement mais sans violence, par la ruse, la malice et la séduction

Traqué sans relâche par la maréchaussée il est arrêté en 1779 et emprisonné à la prison de l'Observance à Draguignan, d'où il s'évadera quelques mois plus tard. Repris peu après avec ses complices il fut enfermé à la prison d'Aix en Provence. Ce brigand, aimé du peuple, sera jusqu'au bout soutenu par les Provençaux. Gaspard de Besse n'aura jamais tué ni blessé quiconque. Il sera néanmoins condamné, subira le supplice de la roue devant une foule émue, et sa tête coupée sera clouée à un arbre au bord d'un de ses chemins de brigandage, pour l'exemple.

Il n'avait pas encore 24 ans….

C'est pour faire revivre ce héros local à l'occasion de la célébration de l'an 2000, que la municipalité de Besse-sur-Issole passe commande dans le courant de l'année 1999 d'un album de bande dessinée auprès du dessinateur Behem.

Déjà bien occupé par une série en cours, les aventures de Mékaly commencée en 1995, Behem se lance toutefois dans l'aventure, et se retrouve rapidement confron-té à

Gaspard de Besse

Le refuge de Gaspard de Besse

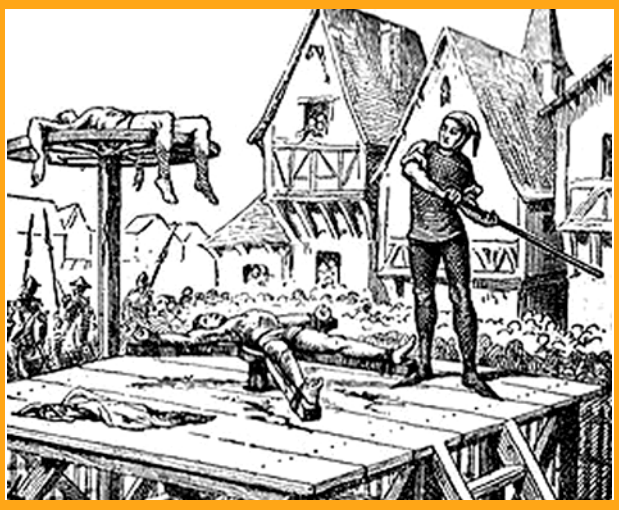

Gaspard de Besse a été exécuté selon le supplice de la roue.

deux difficultés majeures :
- D'une part, même en développant au maximum les faits historiques, compte tenu de la trop courte vie de Gaspard, il est difficile pour le scénariste de s'étendre jusqu'à produire les 48 planches habituelles d'un ouvrage de bande dessinée.
D'autre part, Gaspard Bouis a été exécuté selon le supplice de la roue.
C'est à une croix de Saint-André qu'est attaché le condamné face vers le ciel, le torturé devait à voix haute implorer Dieu du pardon de ses fautes.
Les quatre membres écartés et liés par des chaînes. Armé d'une barre de fer carré de 4 centimètres de côté, le bourreau entamait son horrible besogne, brisant les jambes du malheureux de son levier de fer assénant ses coups sur les genoux, puis les tibias et les fémurs. Puis sautant par-dessus le corps étendu, il venait de la même façon disloquer les bras. L'ultime coup visait l'estomac, ce qui faisait ordinairement éclater les artères et briser les vertèbres. Le sang jaillissait des yeux, de la bouche, des oreilles et le malheureux expirait enfin.
Difficile de retranscrire dans une bande dessinée destinée notamment aux enfants de telles barbaries….
Voilà pourquoi le premier tome de la série de Behem* ne comporta que 32 pages, parce qu'un héros de BD comme ça,…ça ne meurt pas.
Et voilà pourquoi en 2013, après Le Luc, Cotignac, Aups, et quelques autres communes de la région, le tome 13 des aventures de Gaspard se déroule à Lorgues, où le mène une difficile enquête autour de la Fontaine de la Noix et de la chapelle Saint François, entre autres ! Les lieux sont véritables, les fictions chaque fois entières. ●

Frédéric TENDILLE

* signalons au passage que le 1er album de Behem, de Gaspard de Besse, a été traduit en provencal.

Bibliographie :
Gaspard de Besse, Brigand de France, Héros de Provence, par Jean Siccardi, Editions du Rocher.
Publications du Syndicat d'Initiative de Besse-sur-Issole.

Pour illustrer l'aticle de F. Tendille, j'ai pensé à une chanson de Gaston Beltrame, instituteur varois natif d'Ollioules, qui a connu une certaine célébrité en Provence, dans les années 70, en chantant des chansons en provençal de sa composition.

André LAGIER

Gaspard de Bessa

Per un camin que fai la sèrp
M'en vau dins lei romiàs d'infèrn
Tèsta verda cerca-fortuna
Que vira lo temps amb la luna
E l'ocasion fai lo lairon
Lei qu'an dei sòus fan lei presons
M'en trufi pas mau dei galèras
La vida es une filandièra
La viurai coma un galavard
Ieu siáu Gaspard

Gaspard de Bèssa
Marrida tèsta
Gaspard de Bèssa
Lo Bregand
Gaspard de Bèssa
Lo còr en fèsta
Gaspard de Bèssa
Lo Galapian

Dins lei presons de Draguinhan
M'an fach passar lo gost dau pan
M'avián ligat amb dei cadenas
Aquò me fasiá fòrça pena
Mai ieu me siáu tirar dau pèrd
Ai jogat la filha de l'aire
Ai pas crenta de la policia
Me garci ben de la justicia
Ieu siáu libre coma la mar
Me dián Gaspard

Siáu un volur de grand camin
Jamai serai un assassin
Aurai vida corta e polida
Vau mai que longa e marrida
Ai causit d'escanar lei biòus
Per les pichons laissar leis iòus
De faire córrer lei gendarmas
De raubar l'evesque me charma
Faire lei pòchas es un art
Per ieu Gaspard

Se ditz : Dau diable vèn l'anhèu
E au diable torna le pèu
Lei richards an fach la morala
Per faire paur ai servicialas
Ai ges de fautas a confessar
L'argent lo preni monte n'i a
E se m'an bandit dau terraire
De la còla siàu l'emperaire
E vent de terra e vent de mar
Cantan Gaspard

Yves Rocard

et la station de détection sismique de Lorgues

La station de détection sismique installée à Lorgues en 1961 par le Professeur Yves Rocard (père de Michel Rocard) faisait partie d'un réseau de stations chargées de détecter l'origine et les caractéristiques de toute explosion nucléaire de forte puissance dans le monde.

Quel rôle a joué Yves Rocard pendant cette période et comment ont été utilisées ces installations?

Les essais nucléaires aériens et leurs conséquences.

A partir de 1949, les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et le Royaume Uni, seules puissances nucléaires, mènent la course aux armements et effectuent des essais de bombes nucléaires essentiellement aériens jusqu'au jour où, en mars 1954, l'équipage d'un navire japonais, Fukuryu Maru, est contaminé par les retombées radioactives d'un essai américain dans le Pacifique. L'opinion publique mondiale commence à s'inquiéter de l'impact des retombées radioactives des explosions sur la pollution de l'atmosphère et prend conscience que la multiplication des expériences pourrait constituer un danger réel pour la population. D'ailleurs, avec le recul, on peut vérifier combien il était urgent à cette époque d'intervenir (voir graphique).

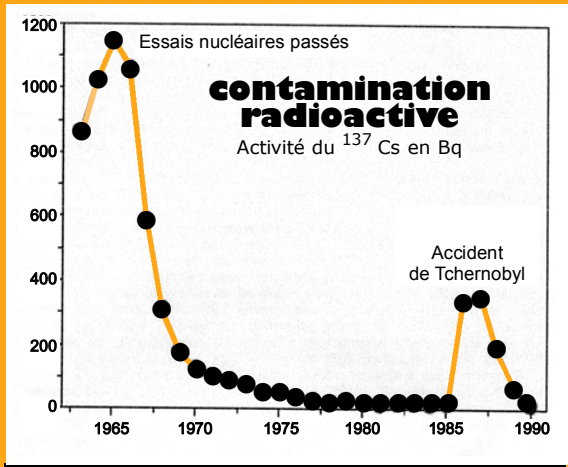

Ce graphique montre les contaminations radioactives internes, des écoliers, mesurée chaque année par les autorités suisses. Il met en lumière les impacts sur l'environnement des essais nucléaires militaires atmosphériques des années 50 et 60 et permet de relativiser l'impact de l'accident de Tchernobyl de 1986 tel que mesuré en Suisse.

Le monde politique finit par admettre que la solution doit être recherchée dans le désarmement contrôlé et, après de multiples rencontres entre chefs d'états, une conférence d'experts est convoquée à Genève en juillet 1958.

La conférence de Genève de 1958 sur le désarmement.

La France, bien qu'elle ne maîtrise pas encore l'arme nucléaire, est invitée et c'est Yves Rocard scientifique reconnu et membre du Comité à l'Energie Atomique qui la représente. Les experts de tous les pays concernés aboutissent en août 1958 à un accord sur la nécessité au préalable de se doter d'une capacité à détecter tous les essais nucléaires de forte puissance réalisés sur la planète. Pour exercer une surveillance efficace, il faut installer sur différents points du globe 180 postes de contrôle terrestres et 10 maritimes. C'est dans ce contexte international que des réseaux de stations seront installés et, en France plus particulièrement, par Yves Rocard dont celle de Lorgues en 1961, les informations recueillies étant rassemblées au centre de contrôle du CEA situé à Bruyères-le-Châtel. Rappelons ici que cette conférence des experts à Genève aboutira à un moratoire fragile, avec l'arrêt provisoire dès 1958 des essais réalisés par les Etats Unis, l'U.R.S.S. et le Royaume Uni puis par la signature du traité de Moscou en 1963 par lequel les 3 puissances s'engagent à ne plus faire d'essais dans l'atmosphère, l'espace extra atmosphérique et sous l'eau. L'année 1958 est marquée en France par le retour du général De Gaulle au pouvoir qui, soucieux de retrouver sa liberté d'action, retirera la France des négociations de Genève à partir de Septembre 1958. Notre pays fera ses premiers essais nucléaires dans l'atmosphère dès 1960 en Algérie et devra donc fairTface à une opinion publique mondiale très hostile.

Yves Rocard et les essais nucléaires français.

Yves Rocard et ses équipes assistent le plus souvent sur place aux essais français et réalisent de multiples expériences pour bien maîtriser les différents paramètres de la bombe, de sa puissance en particulier. Lors de la première explosion, il montrera son côté « Savant Cosinus » : en perçant avec un clou une porte en bois, il obtiendra par projection une magnifique image de la boule de feu et en mesurant le diamètre de l'image en déduira une valeur assez précise de la puissance de l'explosion.

Heureusement, les stations du Midi et de Lorgues n'ont pas eu à détecter d'explosion nucléaire sur le continent européen néan-

Yves Rocard à la conférence des experts à Genève en 1958

moins elles ont détecté de nombreuses explosions dont celles effectuées par la France dans le sud de l'Algérie, et ont donc bien exercé leur mission de contrôle. En 1966, la base des essais nucléaires français est transférée en Polynésie à Mururoa. Dès les premiers essais effectués à Mururoa, Y Rocard constate que les ondes sismiques consécutives aux explosions souterraines sont détectées dans le Midi avec une amplitude très supérieure à celle obtenue à partir des explosions en Algérie alors qu'elles ont eu lieu aux antipodes. Après analyse scientifique, il en déduit que les ondes qui pénètrent dans les profondeurs de la terre ressortent à la surface après avoir heurté le noyau terrestre avec un angle de 140°.Il entrevoit ainsi une possibilité de retombée scientifique de ces essais: une meilleure connaissance de la constitution interne de la terre.Il écrira : « l'enthousiasme que je manifestais pour cette affaire ne fut que plus ou moins suivi, les bombes atomiques y perdirent une occasion d'être utiles à la Science»

En 1984, on retrouvera ce même enthousiasme lorsque son fils Michel Rocard (alors ministre) lui rendant visite dans sa résidence des Arcs trouve son père affairé avec quelques collaborateurs .En effet, une campagne d'essais est en cours à Mururoa.

Michel Rocard écrit à ce propos: « mon père est lancé dans des travaux importants sur la détermination de la composition du globe terrestre… » Yves Rocard avait alors près de 80 ans et était en retraite depuis plus de 10 ans

La disparition des sous-marins « La Minerve » et « L'Eurydice »

En janvier 1968 un sous-marin français la Minerve disparaît au large de Toulon. Etudié pour naviguer jusqu'à 300 m de profondeur, en coulant, il implose vers 500 mètres, ce qui équivaut à une puissante explosion. Sur les quais de La Ciotat des enfants observent une vague de fond plus forte que les autres et, à la même heure, les sismographes détectent une anomalie .Le Professeur Rocard propose alors d'aider la marine à retrouver la Minerve à partir d'une analyse fine de ses enregistrements mais sa proposition sera négligée et la Minerve ne sera pas retrouvée.

Le 4 Mars 1970, le sous-marin l'Eurydice disparaît à son tour au large de St Tropez dans des conditions similaires. Les sismographes détectent l'implosion et les équipes du Professeur Rocard sont chargées de localiser l'épave. Sur proposition de ce dernier, une campagne d'essais en mer est lancée. Il s'agit de faire exploser des grenades de forte puissance en mer en des endroits bien précis. Ces essais permettront de déterminer avec précision la vitesse de propagation. La comparaison avec les informations recueillies le 4 Mars 1970 permettront à Y Rocard de définir une zone de prospection limitée à un quadrilatère de 300 m par 500 m. L'épave de l'Eurydice sera ainsi repérée.

Vers la maîtrise des armements et l'évolution de la station de Lorgues.

A partir de 1963, les trois puissances nucléaires s'efforcent d'établir un climat de détente. En 1968, est signé le « traité de non prolifération nucléaire » par la quasi-totalité des états du globe. En 1971 et 1979, les USA et l'Union Soviétique s'engagent à la « limitation des armements stratégiques ». A Lorgues, le Professeur Rocard met de l'ordre dans ses relations avec le CEA : les propriétés de la Cabrière et des Maneous sont revendues en 1976 à des personnes privées. Seul le sismographe est modernisé, il est automatisé puis relié par satellite au site national du CEA à Bruyères-le-Châtel.

Et aujourd'hui?

Comment est exploitée la station sismique de Lorgues et le réseau associé ?

L'insatiable curiosité du Professeur Rocard a-t-elle laissé des traces ? Nous le découvrirons dans un prochain article. ●

François LENGLET

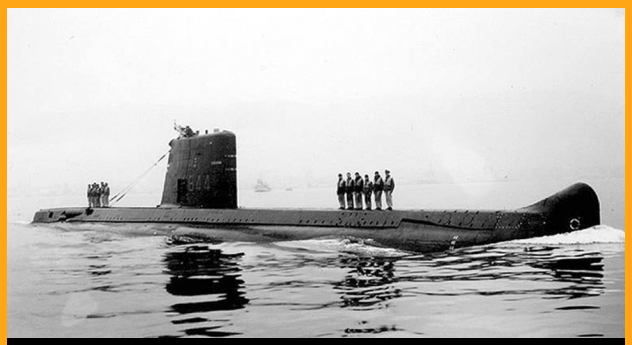

le sous marin Euridice

Epave du sous marin Euridice

CEA : Commissariat à l'Energie Atomique.

Références : «L'interdiction partielle des essais nucléaires » de Georges Fischer /Persée Annuaire de droit international.
« Mémoires sans concessions » de Yves Rocard / Grasset
« Si ça vous amuse » de Michel Rocard /Flammarion
« Tchernobyl, un « nuage » passe…de Bernard Lerouge /Questions Contemporaines 2009

Lu pour vous François Lenglet

Taxi

Le Caire : Scènes de la vie quotidienne à la veille du Printemps Arabe.
ou Comment comprendre la situation actuelle en Egypte.

Au Caire, se déplacer en taxi est facile, économique, souvent cocasse .Il y a 80000 taxis qui vous prennent là où vous êtes et vous conduisent à petite vitesse vers votre destination. Il s'agit généralement de Fiat bringuebalantes, de 504 ou de R12 ayant fait plusieurs tours de compteur, peintes en noir et blanc. Le compteur kilométrique obligatoire n'est en fait qu'un élément de décoration encombrant, caché sous un tapis qui couvre tout le tableau de bord. Le prix, très bas, se négocie toujours au départ. Les «Cairotes» s'entassent à quatre ou six dans des «*taxis commouns*» en jaune et noir. Les touristes se font généralement avoir, mais c'est de bonne guerre, et de toute façon, le prix reste quatre à cinq fois moins cher qu'un taxi parisien. Le chauffeur est soit très âgé, soit jeune diplômé au chômage et l'un et l'autre ont toujours du mal à joindre les deux bouts. Voyager ainsi fournit l'occasion unique de rencontrer le peuple égyptien

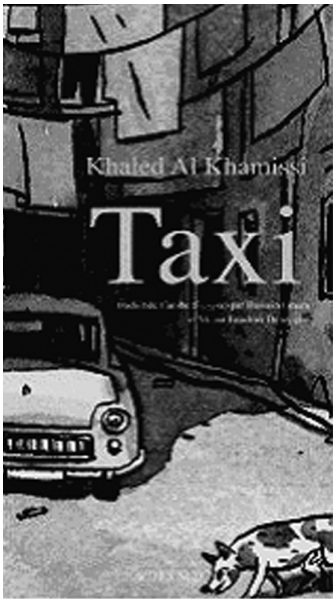

Dans TAXI, paru initialement en Egypte en 2007, traduit de l'Arabe, l'auteur rapporte avec tendresse, humour et poésie ses conversations avec des chauffeurs de taxis du Caire. A cette époque, Moubarak essaie de solliciter les égyptiens pour un cinquième mandat à travers des élections pseudo-démocratiques.

Des discussions courtes, franches et directes permettent au lecteur de découvrir simplement tous les tourments de la vie quotidienne subies par la population. Ces conditions de vie conduiront inexorablement au «printemps arabe», puis à l'arrivée au pouvoir des Frères Musulmans avant que ce pouvoir ne soit confisqué par l'armée.

Chaque conversation permet, à travers une anecdote, de décrire : les difficultés pour se procurer la nourriture de base voire même plus simplement de l'eau ; le système débrouille pour survivre bien souvent en exerçant deux voire trois métiers ; la complexité des relations avec une administration tatillonne où le détenteur du tampon ou de l'uniforme exige à chape étape sa commission que complétera un salaire misérable et nous permettra d'éviter le mot corruption; la pollution, l'hygiène, le trafic: les problèmes endémiques des grandes villes égyptiennes ; les relations au sein du couple et le rôle de la femme : incontournable ! Mais aussi diabolisée; une grande interrogation: l'arrivée des Frères Musulmans au pouvoir ? l'apparition du téléphone portable et de l'internet qui bouleverse le mode de communication et plombe le porte-monnaie; la défaillance du système d'enseignement qu'il faut compenser par des cours privés onéreux et donc inaccessibles pour la plupart; le sentiment d'abandon total par le gouvernement et le passage progressif d'une période heureuse ou plutôt fataliste au règne de la haine envers les puissants et les riches.

Extrait : «On a déjà tout essayé. On a essayé le roi, ça n'a pas marché. Après on a essayé le socialisme avec Nasser et, même au plus fort du socialisme, il y avait encore les pachas de l'armée et des renseignements. Ensuite on a essayé le centre puis le capitalisme, mais un capitalisme avec des produits subventionnés, un secteur public, la dictature et l'état d'urgence… En plus, on est devenus américains… Et ça ne marche toujours pas. On pourrait bien essayer les Frères musulmans, voir si ça fonctionne. De toute façon on a rien à perdre.»

En conclusion, un documentaire franco italien présenté cet été sur les chaînes de télévision Tahrir, Place de la Libération complète la lecture de Taxi. Il nous permet de suivre trois étudiants en février 2011 en train de faire la révolution. Ils occupent la place Tahrir jour et nuit, ils expriment tout ce qu'ils n'ont pu dire à haute voix jusque-là, c'est un espace de liberté où l'on s'enivre de mots, une chronique au jour le jour de la révolution, aux côtés de ses protagonistes.

● ***Auteur*** Khaled Al Khamissi

Au fil de l'eau

L'usine Hydroélectrique

les Girards - Les Fadons

Troisième et dernier volet de " Au fil de l'eau " qui après le Pont d'Argens puis le vallon de San Peyre traite de l'usine électrique qualifiée de " fantôme " sur le parcours de l'Argens, qui va du hameau du Pont d'Argens au hameau des Girards.

Cette usine fantôme a bel et bien existé, elle était située à cheval sur l'Argens au bas du hameau des Girards en face du hameau des Fadons (commune du Thoronet). La partie technique se trouvant sur la rive droite (côté Fadons).

Petit historique des lieux :

Dans les années 30 du siècle dernier, Lucien Codoul, du hameau de Vignaubières, à l'occasion de travaux agricoles importants, découvrit sur la rive droite des pierres de grand appareil superficiellement enterrées. Il semblait que ce fut les culées d'un pont gallo-romain sur l'Argens dans la Seigneurie d'Envessenes (dit les Fadons, bien plus tard). Ce pont avait remplacé le gué du chemin de Lorgues au Thoronet qui passait par le vallon de San Peyre jusqu'à Vignaubières et qui traversait l'Argens en face du hameau des Fadons.

Le barrage

Vers 1895/1900 fut construit un barrage, en amont du hameau des Girards faisant face au hameau des Fadons, pour alimenter une usine électrique destinée à fournir de l'électricité à la Ville de Toulon.

La construction du barrage en pierres de taille demanda un temps assez considérable malgré la mise en œuvre simultanée de chaque rive. Cette simultanéïté provoqua un grand charroi de charrettes et tombereaux pour acheminer les pierres qui furent en partie taillées sur place. L'accès au chantier étant plus facile côté Fadons, c'est bien sûr de ce côté que les travaux avancèrent le plus rapidement.

L'usine

Dans les années 1904/1905 le barrage était réalisé et une grosse partie de l'usine ; murs de soutènement, avaloir, grille de protection et les emplacements pour le matériel technique, turbines, pompes de refoulements furent faits. Les pompes de refoulement, dont une était dédiée aux habitants du hameau des Girards pour l'arrosage en dédommagement et en compensation des travaux qui gênèrent l'activité agricole au hameau pendant de nombreux mois. Ces travaux étaient suivis de près par Simon Girard propriétaire terrien au hameau.

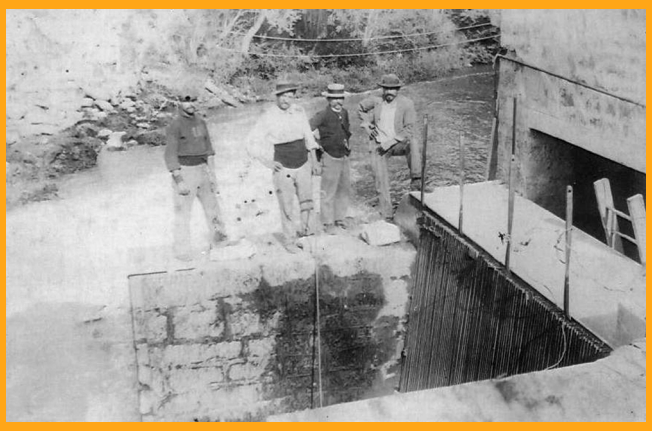

Fin 1905, le barrage et l'usine étaient opérationnels.

L'arrêt de mort

Pour des raisons administratives, l'usine n'est pas mise en service tout de suite.

L'hiver 1905/1906 voit l'Argens subir une crue exceptionnelle. Crue qui signe l'arrêt de mort de ce complexe hydro-électrique Lorguo-Thoronnéen, alors qu'il n'est pas encore né et surtout n'a pas donné un seul kW heure.

L'Argens déborde considérablement, se répand sur les rives de façon spectaculaire (en 2010, il en fut de même) noie et surtout ensevelit sous plusieurs mètres de sable, de terre, de graviers, les turbines et la pompe de refoulement. On est obligé, cruelle décision, de faire sauter une partie du barrage qui barre le fleuve sur plus de 5 mètres de hauteur pour faciliter l'écoulement des eaux et empêcher une inondation générale des terres agricoles et des maisons dans la partie basse de la rive droite.

Submergée, ensevelie, mise hors d'état de fonctionner pour la partie technique, éventrée sur plusieurs mètres, à la dynamite pour le barrage, cette réalisation qui coûta pas mal d'argent ne poduisit aucun kW et demeura une usine fantôme .

Quelques années plus tard l'usine électrique d'Entraigues, plus bas sur le cours d'eau, à Vidauban (certainement mieux située) était construite et produisit ses premiers Kw.

Pour la petite histoire, lors des travaux, un pont " transbordeur " fut mis en service. Il s'agissait de deux câbles, dont un de fort diamètre, tendus d'une rive à l'autre. Le câble de fort diamètre soutenant une nacelle en bois (une place) circulant sur celui-ci et un câble plus petit permettant à l'occupant de la nacelle de la faire avancer en tirant dessus. La traversée de l'Argens par ce moyen reste pour moins originale.

René et Andrée Girard avec la participation de Léon Maunier et Jean-Louis Cascetta.

Source : souvenirs de R. et A. Girard du hameau des Girards

Moi, Youki, chien de garde – moi, Jean-Louis, facteur des Postes

Chemin après chemin poursuivons notre balade en pays lorguais à la recherche de mise en garde canine contre l'intrusion dans le domaine privé de la maison. Aujourd'hui exceptionnellement c'est mon copain Teddy, l'ours des Pyrénées (en villégiature à Lorgues) qui défend la maison. C'est drôle, d'un coup je me sens petit…

Lorgues te souviens-tu ?

Félicitations à
Bernard Celestin Delord,
lauréat du concours de poésie
« été 2013 » organisé par
Short Edition de Nice Matin.
Ce poème
(Lorgues te souviens-tu ?)
a été diffusé en version
originale dans
le n°113 de Vivre à Lorgues

La recette
de Mamie Yvonne

Œufs au roquefort

Voici une entrée délicieuse, pas compliquée et pas chère.

Ingrédients pour 4 personnes
4 œufs
50gr de roquefort
½ brique de lait
du sel et du poivre

Préparation
Ecraser le roquefort à la fourchette
Mélanger avec le lait concentré
Verser la moitié de cette préparation dans 4 ramequins individuels
Casser 1 œuf dans chaque ramequin
Saler et poivrer
Recouvrer avec le reste de la préparation
Faire cuire à four chaud (180°) au bain marie pendant 15 minutes

Bon appétit

La grille d'Antoine

Par **Antoine Payet**

N° 118

Horizontalement

1. Bergeronette grise
2. Sa séve est sucrée - Possessif.
3. Roi - Habillés.
4. Conseil Supérieur de l'Audiovisuel - .3,14 - Dans le perlot.
5. Il fait de longues promenades.
6. Il a toujours tort - Do- Vient de rire.
7. Arrêt - Dans le naturel.
8. Préjudice – Deux voyelles.
9. Se dresse sur la tête – Elle réunit plusieurs divisions.
10. Lieu Saint.

Verticalement

A. Château Lorguais.
B. Rendant une voile plus petite – Symbole du Pascal.
C. Grand lézard – Dieu germanique.
D. Ecrivain japonais – Trompe.
E. Phase lunaire – Vase.
F. Voyant – L'or du chimiste.
G. Réunie.
H. Fenêtre – Jeu de cartes.
I. Maladie des arbres – Symbole de l'erbium.
J. On lui a coupé les oreilles.

D'où vient l'expression ?

par Michel Charrot

Nous utilisons quotidiennement des locutions ou expressions sans savoir, très souvent, d'où elles viennent. Je vous propose modestement cette nouvelle rubrique dans le but de tenter de préciser l'origine, ou quelquefois, les origines des dites expressions.

Pourquoi dit-on

« m... » pour souhaiter bonne chance ?

Quand les Parisiens allaient au théâtre en calèche, les attelages stationnaient devant les salles de spectacle et les rues étaient jonchées de crottin ; comme, de plus, elles étaient peu ou mal éclairées Il était difficile d'éviter de marcher dans les excréments et les tapis des entrées des théâtres étaient souillés. Et plus ils l'étaient, plus la pièce était censée avoir du succès ! D'où ce souhait de réussite, lors d'un examen par exemple !

Compte des points au tennis (15,30,40)

Le tennis a été créé par les Anglais au XIXème siècle mais a pour ancêtre le très français jeu de paume, très en vogue aux XVIème et XVIIème siècles. Le terme « tennis » vient d'ailleurs du mot français « tenez », mot prononcé par le lanceur de balle.
Pourquoi donc cette manière de compter les points ? Elle vient encore du jeu de paume car le vainqueur du point avançait à chaque fois de 15 pas vers le filet (15-30-45). Le nombre 45 étant trop difficile à prononcer, c'est 40 qui aurait été retenu et, à égalité, l'avantage consistait à faire 5 pas supplémentaires.

Ne pas être sorti de l'auberge

Signifie qu'on n'en a pas encore fini avec situation difficile.
Elle vient de l'argot où « auberge » signifiait « prison », car on y avait le gîte et le couvert.

Avoir la berlue

Signifie voir des choses anormales ou curieuses.
On désignait autrefois sous le nom de « berlue » (altération de bellue) un ensemble de troubles de l'acuité visuelle où le malade voyait des mouches volantes, des taches noires ou des points lumineux (on parle aujourd'hui de scotome, de phosphènes) etc.

D'où vient le nom « d'eau de Javel » ?

C'est au XVIIIème siècle que le chimistre français Claude Louis Berthollet la découvrit et son nom vient du village de Javel où elle fut fabriquée pour la première fois. Ce village de l'ouest parisien est maintenant un quartier du 15ème arrondissement.
A l'origine elle servait essentiellement à blanchir le linge ; elle est maintenant connue dans le monde entier comme désinfectant, nettoyant et décolorant.

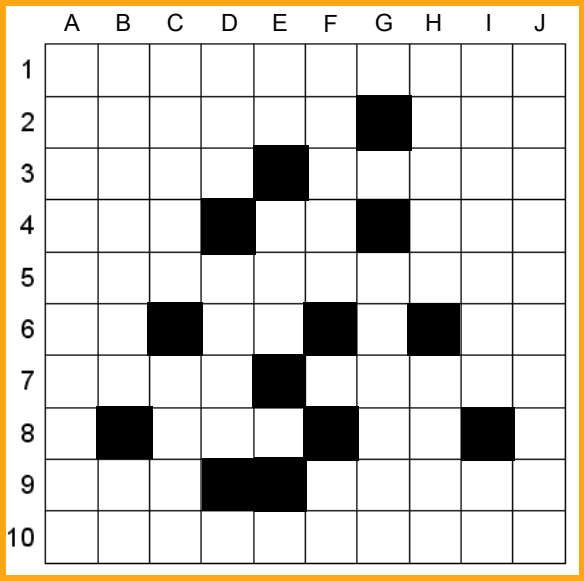

Solution du n° 117

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	F	R	O	N	T	A	L	I	E	R
2	R	A	B	■	A	V	E	N	U	E
3	A	L	L	E	M	A	N	E	T	S
4	T	E	A	■	A	N	D	■	E	O
5	E	■	T	A	R	T	E	■	R	L
6	R	E	I	■	■	S	M	A	P	U
7	N	U	O	R	B	■	A	S	E	T
8	E	S	N	■	I	R	I	S	■	I
9	L	S	■	O	■	A	N	A	G	O
10	S	O	U	M	I	S	S	I	O	N

Vivre à Lorgues

A G E N D A

Mairie de Lorgues
Tél : 04 94 85 92 92
Fax : 04 94 85 92 90
www.lorgues.fr
C.C Action Sociale 04 94 85 92 77
lorgues.ccas@wanadoo .fr 78 ou 79

Médicaux
Para Médicaux

Médecins
- Bernard J.-P. 04 94 73 70 27
- Decroocq D. 04 94 73 95 74
- Foucault P. 04 94 73 99 22
- Grouiller G. 04 94 73 70 27
- Isvanca E. 04 94 73 70 30
- Kreps S. 04 94 60 85 13
- Kreps D. 04 94 60 85 13
- Laure Ch. 04 94 73 70 27
- Richez F 04 94 73 70 27
- Thirion F. 04 94 73 95 95

Rhumatologue
- Joïta M. 04 94 47 41 38

Chirurgiens-dentistes
- Clément-Ricard M. 04 94 73 99 83
- Domart F. 04 94 73 71 64
- Lion J.-F. 04 94 73 26 00
- Risso X. 04 94 73 26 00
- Roguet J.-F. 04 94 73 27 32

Laboratoire d'analyses médicales 04 94 60 47 70

Pharmacies
- Barthélemy F.-X. 04 94 73 70 31
- De L'Arsenal 04 94 73 58 05
- Saint-Férréol 04 94 73 72 97

Infirmiers (es) à domicile
- Amand D. 04 94 67 64 22
- Boulleret L. 04 94 67 64 22
- Brunet P. 04 94 73 90 90
- Cretegny I. 04 94 73 90 90
- Delattre M.-F. 04 94 73 90 90
- Frere D; 04 94 73 90 90
- Habary C. 04 94 73 90 90
- Hamelin G. 04 94 73 90 90
- Lakhal R.D. 06 82 31 87 31
- Marivoët C. 04 94 67 64 22
- Roux C. 04 94 73 90 90
- Siard A. 04 94 73 90 90
- Tesson C. 04 94 73 90 90
- Urquiza M.-J. 04 94 73 90 90
- Wispelaere J.- P. 04 94 73 90 90

S.S.I A.D. (service de soins infirmiers à domicile) 06 08 80 12 10 04 94 73 90 39

Service de soins à domicile pour personnes âgées et handicapées 06 08 80 12 10 04 94 73 90 39

Psychanalystes
- Crouzillat J.-P. 06 87 70 12 48
- De Witte K. 06 89 60 71 83
- Hardouin G. 06 43 43 83 13

Psychothérapeutes
- Amand-Jules C. 06 63 89 03 10
- Anceschi M. 06 29 66 70 01
- Bruyant M. 06 75 05 16 13
- Massei C. 04 94 67 62 29
- Petit M. 06 09 03 48 29
- Sabben M. 06 71 38 41 07
- Vaglio C. 06 60 94 23 46

Orthophonistes
- Galy I. 04 94 73 96 72
- Ludier-Mrani A. 04 94 73 20 84

Etiopathe
- Boitard J.-M. 06 20 47 12 73

Kinésithérapeutes
Ostéopathes
- Bernard F. 04 94 67 66 27
- Dardenne L. 04 94 85 10 17

Kinésithérapeutes
- Appert J.-J. 04 94 73 95 36
- Bédier K. 04 94 84 36 85
- Gauriat H. 04 94 85 22 53
- Losson P. 04 94 70 84 57
- Cruz A. 04 94 70 84 57
- Méhois Y. 04 94 84 37 99
- Stoffaneller M. –J. 04 94 73 72 32
- Marchenoir I. 06 12 05 20 36

Kinésithérapeute
(à domicile uniquement)
- Pelletier B. 06 80 35 81 71

Ostéopathes
- Chastanier M. 04 94 73 94 78
- Combes S. 04 94 68 00 14
- Dallée A.C. 04 94 68 04 17
- Guillet- Lhermitte JF. 04 94 73 94 78
- Soodts G. 04 94 73 94 78

Pédicure Podologue
- Ernoux F. 04 94 47 02 37
- Toulliou C. 04 94 73 79 16

Médecine traditionnelle Chinoise
- Moulard J.P. 06 03 18 59 71

Audioprothésiste
- Albano F. 04 94 82 35 50

Diététicienne
- Allègre M. 06 03 28 69 18

Nutrithérapeute
Naturodiététicienne
- Buwaj K. 04 94 47 57 18

Prothésiste capilaire
- Moulet B. 04 94 84 36 55

Sophrologue
- Dehan E. 06 77 77 53 46

Réflexologue plantaire
- Campion A.M. 06 76 26 51 68

Vétérinaires
- Guirard L., 04 94 73 96 32
- Jean É., Postec R. 04 94 73 96 32

Gendarmerie ***17*** ou 04 94 73 70 11

Police Municipale ***89*** ou 04 94 85 92 88

Pompiers ***18***

Centre de secours 04 98 10 40 78

Centre anti-poison 04 91 75 25 25

La Poste 04 94 60 33 30

Multi-accueil
Lou Pitchounet 04 94 67 62 69

Trésor Public 04 94 39 00 40

Médecins de garde ***15***

Urgences nocturnes et jours fériés 04 98 10 40 78 ou ***18***

Transports
- Ambulances C.A.V. 04 94 73 24 88
- Ambullances Lorguaises 04 94 73 77 38
- Taxi Christophe P. 06 09 57 43 16
- Taxico 06 08 63 13 43
- Taxi Serge 06 85 11 03 84
- S.N.C.F. (Renseignements) 36 35
- TED petit Bus : Appel gratuit 0800 65 12 20

Vivre à Lorgues

Remerciements à
Robert Badin,
Jean-Louis Cascetta,
Michel Chapelain,
Michel Charrot,
Jacques Gauneau,
Anthony Gautier,
René Girard,
André Girard,
André Lagier,
François Lenglet,
Imad Lemrabet,
Léon Maunier,
Antoine Payet,
Frédéric Tendille,
Louis Verdier.

Directeur de publication
Claude Alemagna.

Coordination
Michel Chapelain.
04 94 73 75 55

Secrétariat
Doris Bonardi.
04 94 60 13 02

Maquette
Alain Bonardi.
06 85 87 34 50

Imprimerie

Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative Tél. : 04 94 73 92 37
contact@lorgues-tourisme.fr Fax : 04 94 84 34 09
www.lorgues-tourisme.fr

Secours Catholique 7, rue du Collège (répondeur) 04 94 84 04 87

Sécurité Sociale mairie annexe, Place Neuve
(Voir calendrier du mois) 04 94 85 92 64

Centre Départemental pour l'Insertion Locale
(C.E.D.I.S.) : mairie annexe, Place Neuve
Sur rendez-vous 04 94 85 92 77

Centre de Solidarité Sociale
Sur rendez-vous 04 94 99 79 10

Consultation de nourrissons, P.M.I.
Sur rendez-vous : 04 94 50 90 55

Conciliateur de Justice mairie annexe, Place Neuve
Sur rendez-vous 04 94 85 92 77

Mission d'Animation, C.L.S.H.
Rue de la Trinité. 04 94 73 99 18

Mission Locale Relais Jeunes, Place d'Entrechaus
mardi matin de 9h à 12h. 04 94 76 96 89

DÉCHETS

Quai de transfert de Mappe
Route de Carcès, à 4,5 km de Lorgues.
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h ; 14h-17h.
Mardi, : 8h30-12h.
Samedi : 8h30-12h ; 14h-17h.

Décharge privée Ste-Anne
Information, Tarification :
V. Henry : 04 94 50 50 50 et 06 89 72 77 31

Ramassage des « encombrants »
Sur rendez-vous 04 94 85 92 64